

## **REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO**

### **Vous aimez la Gartempe, photographiez-la !**

**Dans le cadre de la Charte Gartempe 2018 qui entend participer à la valorisation de la Gartempe sur tout son parcours de Peyrabout dans la Creuse jusqu'à La Roche-Posay dans la Vienne,**

Le Club Photo Vidéo de Saulgé vous propose un concours photo ouvert à tous.

***La participation est gratuite.***

Date limite d'envoi : **15 septembre 2019.**

Les photos devront impérativement être prises dans les communes riveraines de la Gartempe et mettre en valeur les richesses de sa vallée :patrimoniales, culturelles, humaines...

Les meilleures feront l'objet d'une exposition en octobre,lors d'Objectif Photo 2019 à Saulgé/Montmorillon. Cette exposition circulera ensuite dans les communes qui en feront la demande.

45 photos seront sélectionnées, 15 pour le département de la Creuse, 15 pour le département de la Haute-Vienne et 15 pour le département de la Vienne.

Chaque candidat pourra présenter 3 clichés maximum en Noir et Blanc, Monochrome ou couleur.

Les formats rectangulaires, carrés, panoramiques, horizontaux ou verticaux sont admis.

### **Sortez des sentiers battus, étonnez le jury !**

Profitez des conditions météorologiques (brume, neige, orage, ciel particulier ...) pour vos paysages, saisissez des situations remarquables, fixez les événements exceptionnels ....

### **Cherchez à vous démarquer !**

Outre la qualité de la composition et de la technique, le jury privilégiera la recherche esthétique et l'originalité.

Ses décisions seront souveraines.

**N'envoyez pas de photos papier** ; seuls les fichiers numériques seront acceptés.

Les photos retenues par le jury seront agrandies selon la qualité des fichiers fournis par les auteurs.

## Inscription au concours

Elle se fera par courriel à [concours.gartempe206@gmail.com](mailto:concours.gartempe206@gmail.com)

### **Le message aura la forme suivante :**

NOM et prénom de l'auteur

Adresse postale :

Téléphone :

Photo 1 : Département, commune et lieu plus précis de prise vue

Photo 2 : Département, commune et lieu plus précis de prise vue

Photo 3 : Département, commune et lieu plus précis de prise vue

*« J'ai pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter »*

### **Les fichiers photo seront envoyés en pièces jointes.**

Les envois qui ne respecteront pas ces indications ne pourront pas être pris en compte.

## Récompenses :

### **3 prix seront attribués par département.**

Photos prises dans la vallée de la Gartempe en Creuse : 1er, 2e et 3e prix.

Photos prises dans la vallée de la Gartempe en Haute-Vienne : 1er, 2e et 3e prix.

Photos prises dans la vallée de la Gartempe dans la Vienne : 1er, 2e et 3e prix.

### **Un même auteur ne pourra recevoir qu'un seul prix.**

Le Club Photo Vidéo de Saulgé se réserve le droit d'utiliser les clichés pour l'exposition et la promotion de l'événement.

Il exclut toute utilisation commerciale.